



Silence on lit

publié le 08/02/2019

A partir de la rentrée des vacances de février, et jusqu'au 12 avril 2019, nous expérimenterons le dispositif « silence, on lit ! » au collège.

« Silence, on lit ! » est une pause d'un quart d'heure consacrée à la lecture silencieuse pour tous élèves et adultes de l'établissement. Ce rituel vise à promouvoir le plaisir et les bienfaits de la lecture. Ce quart d'heure de lecture aura lieu tous les jours de 13h30 à 13h45.

Toutes les lectures sont autorisées : romans, bandes dessinées, poésies, contes, documentaires, mais aussi des magazines. Les élèves devront donc toujours avoir un livre avec eux : ça peut être un livre personnel, un livre emprunté au CDI. Des "boîtes à livres" seront installées dans les salles de classes pour ceux qui auront oublié de prévoir un ouvrage..

L'ensemble du dispositif et ses modalités sont détaillés dans le document ci-dessous.

Première séance de lecture silencieuse le lundi 04 mars à 13h30. N'oubliez pas vos livres !

<https://create.piktochart.com/output/36206226-silence-on-lit-eleves-parents> ↗